

Séance du 25 avril 2014 à 19 heures 00

Commune de Cahors – Espace Clément Marot – Salle des Congrès

Aujourd'hui, Vendredi vingt cinq avril deux mille quatorze, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni à la Commune de Cahors – Espace Clément Marot – Salle des Congrès

Etaient présents :

61 titulaires dont 2 possédant une procuration

14 Suppléants dont 1 possédant 1 une procuration

- TITULAIRES ET SUPPLEANTS :

ARCAMBAL
BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CAHORS

Mme TEULIERES Marcelle (tit),
M. PARNAUDEAU Willy (tit), Mme GARRIGOU Isabelle (sup),
M. RAFFY Gilles (tit),
M. SEGOND Dominique (tit),

M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (tit), Mme LAGARDE Geneviève (tit), M. MUNTE Serge (tit, procuration de M. BOUILLAGUET Vincent), Mme LASFARGUES Geneviève (tit), M. SIMON Michel (tit), Mme BOUX Catherine (tit), Mme FAUBERT Françoise (tit), Mme LENEVEU Hélène (tit), M. SAN JUAN Alain (tit), M. TESTA Francesco (tit), M. COLIN Henri (tit), Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise (tit), M. DELPECH Bernard (tit), Mme LOOCK Martine (tit, procuration de Mme BOYER Noëlle), M. COUPY Daniel (tit), Mme BONNET Catherine (tit), M. HUREAUX Roland (tit), Mme RIVIERE Brigitte (tit), Mme LE QUENTREC Yannick (tit), Mme EYMES Isabelle (tit),

CAILLAC
CALAMANE
CATUS
CIEURAC
COURS

M. TILLOU José (tit),
M. DUJOL Jean-Paul (tit),
M. TAILLARDAS Claude (tit), M. VAZ Victor (tit),
M. PEYRUS Guy (tit),
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine (tit), M. MOLESIN Jean-Pierre (sup),
M. JOUCLAS Guy (tit), M. FOURNIER Christian (tit),
M. TREIL Jean (sup, procuration de Mme LANES Bénédicte),
M. PETIT Jean (tit), Mme BOURDARIE Paulette (tit),
Mme VALETTE Roselyne (tit), M. PLANAVERGNE Jean-François (sup),

CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE
FONTANES

M. GUILLEMOT Jean-Luc (tit),
M. MOLINIE Romuald (tit),
M. CANCEIL Philippe (tit),
M. JARRY Daniel (tit), Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie (tit),
Mme ARNAUDET Véronique (tit), M. CORMANE Jean-Pierre (tit),
M. NOUAILLES Serge (tit), M. BONNEMERE Jean-Claude (sup),
M. MOUGEOT Jean-Paul (tit), Mme VANBESIEEN Joëlle (tit),
Mme SIMON-PICQUET Agnès (tit),
Mme SALANIE Jacqueline (sup),
M. SABOT Aimé (tit), M. VIVIER Jean-Luc (sup),
M. PRADDAUDE Jean-Paul (tit),
M. DIZENGREMEL Ludovic (tit, procuration de Mme RIVIER-DELFAU Isabelle),

FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE DU VERT
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAIN
LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MAXOU
MECHMONT
MERCUES

M. GALTHIE Jean-Noël (tit), M. LEFEBVRE Jean-Yves (sup),
Mme DESSERTAINE Brigitte (tit),
M. CHATAIN Thierry (tit), M. SOULIER Yves (sup),
M. MARRE Denis (tit), Mme ROUAT Géraldine (tit), Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique (tit),
M. DECREMPS Frédéric (sup),
M. FIGEAC Philippe (tit), M. RAFFY Bernard (sup),
M. BORIES Olivier (tit),
M. DESTRUDEL Jacques (sup),
M. PECHBERTY Jean-Jacques (tit), M. EYROLLE Jean-Louis (sup),
M. LAVAUUR Pascal (tit),
M. ANNES Jean-Pierre (tit),
M. HEE Gérard (tit), M. GILES Jérôme (sup).

MONTGESTY
NUZEJOULS
PONTCIRQ
PRADINES

SAINT CIRQ LAPOPIE
SAINT DENIS CATUS
SAINT GERY
SAINT PIERRE LAFEUILLE
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS
VALROUFIE
VERS

Secrétaire de séance :

Mme BOUIX Catherine,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

POLE ADMINISTRATIF - Finances
Objet : Vote de la Redevance Spéciale (RS) 2014

M. HUREAUX et Mme RIVIERE votent contre

A été adopté à LA MAJORTITE

AR PREFECTURE

046-200023737-20140425-25_04_2014_26-DE
Regu le 12/05/2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 25 avril 2014
Rapporteur : Daniel JARRY

Rédacteur : Caroline CARIOU
Service : Collecte des déchets ménagers

Objet : Vote de la Redevance Spéciale (RS) 2014

Mesdames, Messieurs,

Par délibérations en date des 13 avril 2010, 18 avril 2011, 27 mars 2012 et 4 avril 2013, en application de la loi du 13 juillet 1992, le Grand Cahors a décidé la mise en place et l'ajustement de la Redevance Spéciale (RS) à compter de 2010. La RS concerne les professionnels produisant plus de 1500 litres de déchets ménagers et assimilés par semaine. Ses conditions d'application font l'objet d'un contrat entre la communauté et le producteur ; y sont précisées les modalités de facturation.

Pour rappel, les modalités de calcul de la RS sont les suivantes :

$$RS = (V \times P1) + (V \times F \times N \times P2) :$$

- V : volume des bacs en dotation,
- P1 : prix de mise à disposition des bacs,
- F : fréquence de collecte,
- N : nombre de semaines de travail,
- P2 : prix de la collecte.

Suite à l'augmentation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) pour le traitement des déchets, passée de 7% à 10% au 1^{er} janvier 2014, il est proposé d'augmenter le prix P2 à compter du deuxième trimestre de l'année 2014.

Ainsi, les prix sont les suivants :

$$P1 = 92,00 \text{ € TTC / m}^3 \text{ / an,}$$

$$P2 = 16,00 \text{ € TTC / m}^3 \text{ / fréquence / semaine.}$$

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- D'approuver ces nouveaux tarifs de la Redevance Spéciale applicables à compter du 2^{ème} trimestre 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE